

Se réunir pour défendre les droits de l'enfant en Argentine

Date : 20 avril 2018



En 2012, 10 organisations partenaires du BICE fondaient la Mesa Pro BICE Chile. En 2016, 10 partenaires brésiliens constituaient également une Mesa Pro BICE, suivi de près par l'Argentine. En 2017, ce sont en effet nos 7 partenaires argentins qui se sont regroupés pour la défense et la promotion des droits de l'enfant dans leur pays.

7 organisations au service des droits de l'enfant en Argentine

Les organisations de la Mesa Pro BICE Argentina sont au nombre de 7 :

- la Commission archidiocésaine pour l'enfance et l'adolescence à risque,
- les [Frères des Écoles chrétiennes](#),
- les Frères maristes,
- la [Fundación Emmanuel](#),
- la Fundación Nueva América / Institución teresiana,
- [Défense des enfants - section Argentine](#),
- Suma Qumaña.

Les premiers temps forts de la Mesa pro BICE Argentina

Les 27 et 28 février dernier, s'est tenue la première réunion du projet Droits de l'enfant, Résilience communautaire et Festival des arts de la Mesa Pro BICE Argentina.

Deux ateliers de lancement ont ainsi réuni 34 éducateurs des organisations partenaires. Leur objectif : permettre aux participants de prendre du recul pour réfléchir ensemble à de nouvelles pistes d'actions. Comme le rappelait [le Père Adrian Bennardis, responsable de la Commission archidiocésaine et qui exerce son ministère dans les bidonvilles de Buenos Aires](#) : « *Nous voulons créer ensemble nos outils, à partir de notre réalité et de notre regard sur cette réalité. De ce regard sur nos quartiers et nos écoles, où nous travaillons au plus près des communautés vulnérables. Ce travail est souvent invisible, pourtant les racines de ce que nous semons sont profondes. A nous de partager les réponses créatives que nous ne cessons d'inventer.* »

Les participants ont ainsi réfléchi aux causes des différentes formes de violences rencontrées dans leurs quartiers : violences entre enfants, violences entre adultes et enfants, mais aussi violences contextuelles et institutionnelles envers les enfants. Ils ont ensuite évoqué les moyens de créer un environnement de résilience communautaire pour ces enfants. La résilience est souvent perçue comme la capacité individuelle à surmonter ses propres difficultés et à en ressortir grandi. La résilience communautaire, elle, s'entend comme la construction collective d'un contexte protecteur, favorable au développement de l'enfant, à la promotion et au respect de ses droits.

La prochaine rencontre, prévue à Buenos Aires les 20 et 21 avril prochains sera l'occasion d'approfondir les premières propositions.